

Montréal, le 15 avril 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs d'EGQ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

**Dossier de la Régie : R-4303-2025**

---

À la suite du dépôt, le 7 avril 2026, de la 6<sup>e</sup> demande modifiée<sup>1</sup> d'EGQ, vous trouverez ci-joint la version caviardée de la demande de renseignements n<sup>o</sup> 6 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Enbridge Gaz Québec (EGQ) dans le cadre du dossier susmentionné. La version confidentielle de cette demande vous sera transmise sous peu.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie au plus tard le **mercredi 22 avril 2026 à 16 h.**

Compte tenu que les réponses d'EGQ à la DDR n<sup>o</sup> 6 de la Régie visent à fournir des explications quant aux modalités relatives aux transactions d'optimisation du coût moyen du GSR<sup>2</sup>, la Régie reporte les échéances prévues à la lettre [A-0056](#) pour le dépôt des commentaires des intervenants quant aux balises demandées pour sa stratégie d'optimisation et de la réplique d'EGQ.

Ainsi, les intervenants pourront soumettre leurs commentaires sur les modalités précisées **jusqu'au 27 avril 2026, à 12 h.** EGQ pourra répliquer à ces commentaires **au plus tard le 30 avril 2026, à 12 h.**

---

<sup>1</sup> Pièce [B-0170](#)

<sup>2</sup> Pièce [B-0170](#), p. 13.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis* pour  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss

p.j.